

Regards sur

TALLARD

Bulletin d'Information Municipal

n° 35 - Eté 2013



VILLE DE TALLARD

Air & Traditions

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - ACTUALITÉS - TOURISME

Crèche
Halte Garderie →

Cité
Edouard LAMBERT →



Cher(e)s concitoyen(ne)s

L'été enfin installé associé aux belles animations proposées sur notre commune seront, à n'en pas douter, le gage d'une bonne fréquentation touristique pour les commerces, le camping, les loisirs et l'ensemble des prestataires locaux.

La 5^e édition du festival altitude 625 fut une réussite : San-severino et Le Pied de la Pompe nous ont gratifié de superbes performances, généreux avec un public venu en nombre les applaudir, accueillis et encadrés par une équipe de bénévoles irréprochables. Chapeau à Manue Marrou, Conseillère Municipale en charge de l'organisation de ce festival pour son implication, ainsi qu'à l'ensemble de son équipe de bénévoles... et rendez-vous l'année prochaine !

Notre petite ville s'impose aujourd'hui comme une destination touristique à part entière, forte de ses atouts principaux que sont l'Aérodrome et le Château, mais aussi et surtout d'un réseau de commerçants engagés dans une démarche de qualité. C'est dans cette optique de professionnalisation des acteurs que nous avons souhaité déléguer la gestion du camping Le Chêne à des professionnels reconnus de l'Hôtellerie de Plein Air, convaincus du potentiel de cet emplacement stratégique à proximité immédiate de l'aérodrome et du village. Nous leur souhaitons une belle saison. Notre commune avance, et ce dynamisme se construit grâce au travail de la municipalité et de chacun de nous. Sans cette volonté, cette vision d'avenir, de nombreux projets n'auraient certainement jamais vu le jour, et Polyaéro en est un bel exemple: résultat d'une volonté politique entamée voilà près de 20 ans, porté par le Conseil Général dans le cadre de ses délégations et relayé par le Conseil Municipal dont nous pouvons aujourd'hui être fiers pour les générations à venir. Avec le travail mené pour les développements des services publics à la population, une maison des Solidarités et une nouvelle Bibliothèque Municipale ouvriront en 2014-2015, à la place de l'Ancienne Poste. Dans ce même secteur, les travaux sont en cours dans la cité Lambert pour une réhabilitation en profondeur de ce quartier historique de Tallard. Tous ces projets, toute cette volonté d'agir, c'est à vous habitants de Tallard que nous la devons, car c'est pour vous et avec vous que nous souhaitons construire le meilleur avenir pour notre commune.

L'équipe municipale

SOMMAIRE

Edito	2
Travaux - Urbanisme	2
Développement économique	4
Actualités du trimestre	6
Zoom Tourisme	10
Portraits : C Paput et Policier Municipal / Bien vivre ensemble	11
Etat civil / Altitude 625 / Animations.....	12

Un point sur les travaux

Réalisés

La rue Antoine Moures

Après plusieurs mois de travaux, la rue Antoine Mourés a retrouvé son charme grâce à son pavage à l'ancienne. Cette rue a non seulement été entièrement recouverte de pavés de granit, mais la commune a également rénové l'ensemble des réseaux secs et humides.



L'éclairage public a lui aussi été repensé dans cette ruelle étroite, afin de la rendre plus accueillante, de jour comme de nuit.

Chemin de la Vendée

C'était un des derniers secteurs du village à ne pas avoir été rénové. La voirie en avait un grand besoin après de nombreux travaux générant un trafic d'engins important à l'origine de la détérioration de la chaussée. Là encore, les réseaux ont été entièrement rénovés, et le revêtement de chaussée posé depuis fin avril. Le nouveau trottoir assure une plus grande sécurité aux écoliers effectuant quotidiennement le trajet à pied pour se rendre à la cantine du collège, et évidemment à tous les Tallardiens.



En cours

Cité Lambert

Les importants travaux de rénovation de la cité Lambert ont débuté. Ce projet avait été présenté aux habitants du quartier à l'occasion d'une réunion publique qui s'est déroulée en présence du maître d'œuvre de la commune (Bureau AEV), et de l'ensemble des entreprises, prestataires et concessionnaires des différents réseaux. Jean-Michel Arnaud et Daniel Borel, 1^{er} adjoint chargé des travaux, ont pu ainsi présenter l'opération et rappeler la complexité technique de ce chantier : séparer les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, moderniser les éclairages publics, et limiter les servitudes.

En effet, dans ce lotissement construit dans les années 50, de nombreuses canalisations traversent des parties privées multipliant les servitudes.

Les travaux ont débuté il y a près de 2 mois avec la reprise de l'ensemble des réseaux secs et humides et s'achèveront à partir du printemps 2014, avec la réalisation des revêtements définitifs de chaussée, l'aménagement de l'aire de jeux, des trottoirs et des éclairages publics.

L'équipe Municipale a constaté la satisfaction des habitants de voir cette opération s'engager. D'un coût de 870 000 euros TTC, financée avec le soutien du Conseil Général et de l'Etat, elle s'inscrit dans la poursuite de la politique de rénovation des quartiers anciens entamée voilà plus de 10 ans, conformément aux engagements de l'équipe municipale.



À venir

Chemin du Boudonnet : Revêtement, et réseaux, ce chemin sera prochainement entièrement rénové.

Urbanisme

Évolution de la ZPPAUP vers l'AVAP

Le rappel de la procédure

L'article 28 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite "loi grenelle II", crée un nouveau type de périmètre de protection du patrimoine appelé à se substituer aux ZPPAUP dans un délai de cinq ans : les Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

La réforme voulue par le législateur porte une grande ambition : adapter l'outil patrimonial le plus prisé des communes aux nouveaux enjeux environnementaux et urbains tout en donnant aux élus une marge d'appréciation plus importante à l'égard des projets réalisés dans les périmètres de protection. La transformation des ZPPAUP en AVAP représente pour tous les acteurs du patrimoine un immense défi.

On recense quatre ensembles d'innovations :

1) Des ajustements de la procédure

Le dispositif devient plus participatif : Les administrés et les associations sont nécessairement associés à la réflexion patrimoniale en amont du projet et bien sûr lors de l'enquête publique.

2) La mise en place d'une instance consultative

La loi prévoit la création d'une telle instance dans chaque AVAP. L'instance consultative de l'AVAP est similaire à la commission locale du secteur sauvegardé. La décision relève du Préfet qui se prononce après délibération de la commune.

3) L'émergence de nouveaux objectifs

La transformation des ZPPAUP en AVAP doit intégrer les préoccupations d'une gestion durable de la ville. Le secteur protégé doit pleinement participer à la dynamique urbaine. Le bâti doit pouvoir évoluer, être réhabilité, recyclé, rendu à des usages utiles d'un point de vue social et économique.

Le projet doit également permettre d'améliorer la performance énergétique des constructions nouvelles et anciennes et ne pas se montrer systématiquement hostile aux dispositifs de production d'énergie renouvelable.

Afin d'inciter la commune à enrichir en ce sens son projet, la loi impose la réalisation d'un diagnostic non seulement "architectural" et "patrimonial" mais aussi "environnemental".

4) L'évolution des conditions d'intervention et de contestation de l'avis de l'ABF

La loi oblige à programmer la transformation des ZPPAUP en AVAP dans un délai un délai très bref. L'AVAP doit être applicable au plus tard le 1^{er} janvier 2015.

À l'occasion du Conseil Municipal du 2 Juillet 2012, le calendrier suivant a été adopté :

Procédure :

2 juillet 2012 : Délibération du Conseil Municipal

Janvier 2013 : Sélection du bureau chargé de la réalisation des études (M. Olivier CADART, Architecte urbaniste)

Janvier 2014 : Adoption de l'AVAP

M Olivier CADART et son équipe étaient présents sur la commune de Tallard jeudi 4 juillet afin de procéder à une visite du périmètre de la ZPPAUP, suivi d'un diagnostic de l'existant afin de pouvoir commencer leurs travaux.

Le compte rendu de leur étude fera l'objet d'une réunion publique ouverte à tous les Tallardiens afin de découvrir les nouvelles dispositions d'urbanisme générées par le classement en AVAP. Le projet d'AVAP sera soumis à enquête publique.



Nouvelle Bibliothèque et Maison des Solidarités

C'est un projet porté par la Municipalité, en lien étroit, pour ce qui est de la Maison des Solidarités, avec le Conseil Général. Le bâtiment communal de l'ancienne Poste accueillera prochainement une nouvelle Bibliothèque Municipale ainsi qu'une Maison des Solidarités. Dans un souci de mutualisation de ses services au sein d'un seul et même bâtiment, la Commune de Tallard et le Conseil Général ont en effet fait le choix d'une optimisation des conditions d'utilisation et d'exploitation des locaux. D'une superficie d'environ 230 m², le bâtiment communal qui sera libéré par La Poste dès la fin de l'année 2013 se trouve en effet idéalement situé en cœur de village et offrira toutes les garanties d'accessibilité aux publics et usagers de la future Bibliothèque Municipale et de la Maison des Solidarités.

Dans cette optique de mutualisation des locaux, la Commune et le Conseil Général ont convenu de confier à la Ville de Tallard la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des opérations d'aménagement et d'extension du bâtiment visant l'accueil de ces deux nouveaux services. Le Conseil Général prend en charge la totalité des coûts liés aux travaux de la Maison des Solidarités. Cette prise en charge prendra la forme d'un versement par le Conseil Général des Hautes-Alpes au bénéfice de la Commune sous la forme d'un fond de concours. Dans le cadre de cette opération commune, le nouveau bâtiment ainsi construit et aménagé demeurera un bâtiment communal dont la partie nécessaire à la Maison des Solidarités sera louée par la Commune au Conseil Général.

Qu'est ce qu'une Maison des Solidarités ?

C'est un lieu d'accueil et de proximité concernant l'Aide Sociale à l'Enfance, la Protection Maternelle et Infantile, l'Aide aux Personnes Agées, la Protection des Majeurs Vulnérables, l'Aide aux Personnes Handicapées, l'Insertion et le Logement.

Le fonctionnement d'une Maison des Solidarités est à la charge totale du Conseil Général.

ZAE, Intermarché, Brico Dépôt...

Les travaux d'aménagement de la Zone d'Activités Economiques de Tallard sont achevés, et les premiers permis de construire ont d'ores et déjà été signés.

Le projet d'implantation d'un Intermarché suit son cours.

Un recours a été intenté contre la décision préfectorale qui autorise l'ouverture et qui s'appuyait sur un avis favorable de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial autorisant le projet.

Le Conseil d'Etat a considéré ce printemps que les arguments évoqués par les opposants n'étaient manifestement pas assortis de précisions permettant d'en apprécier le bien-fondé.

L'équipe municipale ne souhaite pas "entrer dans la polémique", et relève simplement que "Le droit a été tranché et le permis de construire a donc été signé".

La municipalité constate à regrets la multiplication des procédures contentieuses à l'égard d'un tel projet.

Concernant l'enseigne Brico Dépôt, le groupe King Fisher a confirmé sa décision de s'installer à Tallard sur le terrain situé à l'ouest de la ZAE. Le 16 juillet dernier, le SIVU de l'aéroport Gap-Tallard, présidé par Jean-Michel ARNAUD a décidé à la majorité d'autoriser la signature de la promesse de vente.

Pôle médical, Banque... Développement des services

Le développement économique d'une commune ne s'arrête pas aux enseignes commerciales. La

municipalité projette la création d'un pôle médical sur la commune, dès lors que les médecins libéraux adhèreraient à l'idée.

La ville accompagne également une banque dans son projet d'installation et de regroupement sur Tallard de l'ensemble de ses services "entreprises et agriculture".

Les nouvelles entreprises à Tallard

Belfanti Hocquaux Usinage :

Usinage de Métaux, rectification, fraisage...

Aéropôle, Champ Eymi
05130 TALLARD
Tél. 04 92 51 12 30

Boudouard Michel :

Ferronnerie, serrurerie, métallerie

Quartier des Basses Lauzes
05130 TALLARD
Portable : 06 76 57 46 07
www.boudouard.fr

Entreprise générale d'électricité EIRL Jean Emmanuel CASTET :

Evaluation énergétique globale, Installation photovoltaïque, Isolation écologique...

16, rue du Barry - 05130 TALLARD
Portable : 06 76 04 85 88

Durance Canoë :

Descente en canoë sur la Durance, basée au pont de la Durance.

Benjamin Genévrier
Réservations : 06 72 39 09 56.

Perret Horticulture :

Horticulteur, pépiniériste, ventes de plantes et de fleurs coupées
RN 85 - 05130 TALLARD
Tél. 04 92 51 41 99

Kinésithérapeute Marie ROLLAND :

Kinésithérapeute
13 chemin de la Vendée
05130 TALLARD
Tél. 04 92 54 61 56



Polyaéro

Le premier Ministre valide la décision positive donnée par la Caisse des Dépôts et Consignations !

Le travail réalisé par la commune pour favoriser la faisabilité du projet a porté ses fruits. En effet, depuis le départ de l'ALAT, la commune a tout fait pour qu'un projet de cette ampleur puisse voir le jour sur ce site libéré par l'armée : c'est en effet sous l'impulsion de Jean-Michel Arnaud, en sa qualité de 1^{er} vice-président du Conseil Général en charge des aérodromes, que le département des Hautes-Alpes s'est porté acquéreur des bâtiments et du foncier, permettant aujourd'hui de tels développements sur cette zone.

"C'est un dossier qui me tient à cœur, déclare Jean-Michel Arnaud, certainement le projet le plus structurant au niveau du territoire sur lequel il m'a été donné de travailler. Le Département s'est engagé sur cette filière en 1991-92, et c'est grâce à ce choix que le projet Polyaéro est possible aujourd'hui".

Le projet d'un centre de formation aux métiers du secteur de l'aéronautique a été retenu dans le cadre du Grand Emprunt lancé par l'État et destiné "à investir pour la formation en alternance".

L'Université d'Aix-Marseille et l'Institut des Métiers 05 dispenseront les enseignements.

Le concours d'architecture est lancé.

L'investissement

4,5 M€ seront nécessaires à la réalisation de Polyaéro. La validation intervenue le 6 juin dernier représente une décision essentielle, celle de l'intervention financière de l'État par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts et Consignations.

"Nous en attendons 40%, auxquels s'ajoutent 25% de la Région et les 35 % restant à la charge du Département, qui a déjà acquis le terrain et les hangars pour 450 000 €. L'accès à la zone ALAT depuis la route départementale, à hauteur du collège où des options aéronautiques sont déjà proposées aux collégiens, sera réalisé dès cet automne 2013", précise Jean-Michel Arnaud.

L'objectif est clair : être en mesure de pouvoir accueillir d'ici 2 ans, un centre de formation sur le site de Gap-Tallard, pouvant accueillir 400 "apprenants" par an au terme de la 4^{ème} année d'ouverture.



Focus sur l'Hôtel des Voyageurs

La mairie de Tallard est propriétaire depuis quelques années de l'ancien Hôtel des Voyageurs, situé en plein cœur de village. Sous l'impulsion du Conseil Municipal, la commune a sollicité l'OPH05 afin de lui présenter un projet d'habitat autour de la mixité sociale entre personnes âgées et handicapés.

Le projet prévoit la création de 8 logements collectifs et locatifs, ainsi que des surfaces commerciales en rez-de-chaussée. Comme le rappelle Monsieur Lefranc, directeur du centre La Chrysalide, « l'idée de placer les principes de la mixité et de la solidarité au centre de cette opération, et qui plus est en centre de village doit être encouragée ».

Dans le cadre de cette opération, Monsieur le Préfet a d'ores et déjà répondu favorablement à la mise à disposition de 2 logements réservés au contingent préfectoral au profit de l'association La Chrysalide, pour y loger des personnes handicapées. Le 6 Juin 2013, une première étude de faisabilité réalisée par l'OPH05 a été présentée à la Mairie.



Terrains et bâtiments acquis par le Conseil Général des Hautes-Alpes après le départ de l'ALAT

Des Vœux et des médailles

Outre les membres du Conseil Municipal, les maires des communes voisines de Chateaufieux, Fouillouse, La Saulce et Pelleautier..., Jean-Michel Arnaud était entouré cette année du Sénateur Pierre Bernard Reymond, du Préfet Jacques Quastana, de l'adjoint au Maire de Gap, Pierre Voltaire et de la directrice de l'Office Public de l'Habitat 05 Marie-Jeanne Pastor.

Les sportifs étaient à l'honneur ce vendredi soir avec des récompenses pour 8 résidents de la Chrysalide qui se sont illustrés à l'occasion des championnats de France 2012 avec 8 médailles d'or dans diverses disciplines (Judo, Escalade, Ski Alpin et Ski de Fond), recevant des mains des différentes personnalités une coupe gravée à leur nom. Notons que Marie-Soleil Briand décroche l'or dans toutes les épreuves du ski alpin (Slalom spécial, géant et super Géant) et termine 3^e des Championnats du Monde en Turquie !!!

Autres sportifs, autres distinctions : les parachutistes de l'équipe de FRANCE de retour des Championnats du Monde qui ont eu lieu à Dubaï en décembre dernier. La Mairie de Tallard a souhaité remettre la médaille d'honneur de la ville de Tallard à Stéphanie Texier, Vincent Colliac, Raphaël Coudray, Ronan et Olivier Henaff, Tallardiens, qui ont décroché le titre de champions du monde, offrant à la France le Trophée Patrick de Gayardon pour la nation la plus titrée de ces championnats.

Jean-Michel ARNAUD est ensuite revenu sur les grandes lignes de l'année écoulée, rappelant les actions conduites par la commune et les projets à venir. 2013 devrait voir le début des travaux de l'aménagement de la salle basse du château en vue d'en faire une salle de spectacles et d'activités culturelles et scientifiques. La Maison des Solidarités devrait également voir le jour prochainement. Autre gros projet évoqué: le centre de formation aux métiers de l'aéronautique, en lieu et place des bâtiments de l'ALAT, qui permettra d'inscrire durablement l'aérodrome de Tallard comme pôle d'excellence dans le domaine aéronautique.

"Toutes ces actions, tous ces investissements sont réalisés sans augmentation de la fiscalité locale, du fait d'une gestion quotidienne et des finances locales" précisait Jean-Michel Arnaud, sous le regard approbateur de Xavier Contal, adjoint aux finances.

Enfin, l'assemblée a pu partager dans la convivialité quelques galettes des rois, dans un moment d'échange et de partage comme aime les proposer la mairie de Tallard.

La commune félicite les pilotes automobiles Tallardiens pour leur bonne saison

Nicolas LATIL, Romain ROCHE, Damien OBERTI, Philippe VIGNERON, Nicolas RENCHET, Tom FITZGERALD ont répondu à l'appel de Jean-Michel ARNAUD qui a souhaité féliciter ces sportifs locaux pour leur saison 2012.

Récents vainqueurs de la dernière coupe de France des Rallyes sur les routes des Hautes-Alpes, l'équipage LATIL ROCHE s'est longuement entretenu avec le maire et les membres du Conseil Municipal afin de leur expliquer les coulisses d'une saison de pilote de rallyes, avec ses joies et ses craintes.



Tous ont reconnu être fiers de faire partie d'un département, véritable haut lieu de la course automobile, capable d'accueillir des compétitions de très haut niveau comme ce fut le cas dernièrement, et comme ce le sera en 2014 avec le retour du Championnat du Monde de Rallyes (WRC) dans les Hautes-Alpes qui accueilleront à nouveau le Rallye de Monte-Carlo.

Jean-Michel ARNAUD a rappelé que le sport automobile ne devait pas être mal considéré, qu'il était le moteur de nombreuses innovations et que le département ne ménageait pas ses efforts pour qu'il puisse être pratiqué dans les meilleures conditions possibles. Bravo aussi aux organisateurs du Gap-Tallard Racing qui fêteront sa 30^e édition fin août sur notre territoire.

Agatha

L'Association Gap Aero Tallard Hautes-Alpes regroupant les usagers de l'aérodrome Gap-Tallard s'est réunie en début d'année au restaurant Le Looping, pour évoquer l'année qui vient de s'écouler et dévoiler les projets pour 2013.

Claude EVANGELISTI, actuel Président de l'association et ancien Président Directeur Général de la société Heli-Challenge a remercié l'ensemble des professionnels de l'aérodrome pour leur dynamisme, précisant tout le plaisir qu'il avait eu à travailler avec eux cette année encore. L'aérodrome de Tallard revêt à ses yeux une place unique dans le paysage aéronautique français, de part la diversité des activités pratiquées, son aérologie et la qualité des professionnels ayant fait le choix de s'y installer.





Remise des étoiles du CCAS

Après avoir félicité Mr Evangelisti pour le travail et la passion qu'il a insufflés dans son activité, Jean-Michel Arnaud a annoncé les grandes lignes de 2013.

"Les feux sont au vert". Paraphrasant ainsi le Préfet des Hautes-Alpes concernant le développement de la filière de formation Polyaéro. 2013 sera certainement une année charnière concernant ce projet phare pour Tallard et les Hautes-Alpes. Les travaux de raccordement entre cette zone et la RD942 sont programmés pour cet été, et une résidence de logements pour les futurs étudiants est également prévue. Développement de la Zone d'Activités Economiques, développement des voies vertes, projets d'implantation d'entreprises aéronautiques, 2013 promet d'être une année encore riche pour la commune de Tallard.

Jean-Michel Arnaud a également souhaité remercier les usagers, pour les améliorations dans le respect des trajectoires de vol, établies afin de limiter les nuisances sonores pour les habitants du village et garantes des bonnes relations entre Tallard, les villages environnants et l'aérodrome.

Plus globalement, le maire et vice président du Conseil Général des Hautes-Alpes en charge des aérodromes a félicité les chefs d'entreprises pour leur compétitivité, leur dynamisme et leur implication dans le développement de l'Aérodrome Gap-Tallard.

Pour terminer, il a souhaité remercier Christian Aubert chef de services des Aérodromes pour son travail et sa réactivité, favorisant les bonnes relations qui prévalent entre les usagers, le Conseil Général et la Mairie.

C'est dans la chaleur de la salle polyvalente de Tallard que les jeunes ont reçu des bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale, les étoiles concluant ainsi la saison de ski 2012-2013.

Surfeurs, skieurs, accompagnateurs, bénévoles et familles étaient réunis pour l'occasion autour de Fernand Bard, Conseiller Municipal investi dans l'action sociale et fidèle accompagnateur des sorties de ski, qui a tenu à féliciter les jeunes pour cette nouvelle saison. Il a ensuite cordialement remercié les bénévoles pour leur implication dans la réussite de ces sorties du samedi, avec une organisation sans faille, gage du succès de ce service qui chaque année attire de nouveaux Tallardiens. Jean-Michel Arnaud a également tenu à remercier et féliciter toutes ces petites mains, œuvrant tous les mercredis après-midi pour organiser les inscriptions, et le samedi pour encadrer les sorties.

Après avoir reçu leur récompense, petits et grands ont pu partager une ultime galette des rois, partagés entre l'excitation de cette dernière sortie et ces étoiles et la nostalgie d'une saison qui s'achève déjà...

Nul doute que nous les retrouverons tous dès l'hiver prochain sur les pistes du Dévoluy !!!!



EHPAD "Les Vergers de la Durance": la 1^{re} pierre est posée

S'il est aujourd'hui une réalité incontestable de part l'ampleur du chantier, l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes est longtemps resté un beau projet.



Initié par le Dr Foisset il y a plus de 10 ans, ce complément naturel aux soins de suites proposés par le centre médical La Durance, a pu voir le jour grâce à la ténacité d'hommes et de femmes tels que Jacques Foisset, Sylvie Turin, actuelle directrice, Jacques Villard, président du Conseil d'Administration, et Jean-Michel Arnaud, Maire de Tallard et Pierre Bernard-Reymond, Sénateur des Hautes-Alpes.

Localement, c'est aussi le fruit d'une longue évolution : la réalisation du Collège en est un préalable qui a rendu possible la révision de la ZPPAUP, permettant de modifier également les zones voisines du centre médical pour y autoriser le développement d'activités médicales.

C'est en cela que cette cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre était symboliquement importante : le projet est maintenant une réalité, et personne ne pourra le faire reculer.

Mieux, il vient compléter le service proposé par la Durance, et en assure la pérennité ; il sera créateur d'une trentaine d'emplois équivalents temps plein, et renforce le rôle de Tallard dans l'économie sociale. Il devrait également permettre la mutualisation des moyens entre les deux structures, et pourquoi pas avec la Chrysalide (pharmacie, repas, administratif....)

Tous les acteurs de cette réussite peuvent être fiers du travail accompli, et vous donnent rendez-vous dans 18 mois pour l'inauguration des Vergers de la Durance.



Résidence d'artiste : Andy Carène à Tallard

La scène se déroule autour de 1550, en France et dans le Dauphiné, et retrace les aventures de Jeanne, jeune fille dont l'avenir va être chamboulé suite à la rencontre avec la Comtesse de Clermont-Tonnerre, personne influente à la cour de Catherine de Médicis.

Sur fond de guerres de religion, de fanatisme, de violence et de vengeance... Tous les ingrédients sont réunis pour faire de ce récit historique un ouvrage que nous avons déjà envie de tenir entre nos mains, et de dévorer.

Félicitations à l'artiste Andy Carène, pour son impressionnant travail de recherche, qu'il a mené conjointement avec sa compagne, afin de rester au plus près de la réalité des personnages de cette époque.

Les principaux acteurs de cette aventure ont tenu à être présents à Tallard pour cette présentation : R. Siri, vice-président du Conseil Général chargé des affaires culturelles, F. Dusoulier, Directeur de la Bibliothèque Départementale de prêt, G. Chenard, Directeur des Archives Départementales, et Jean-Michel Arnaud. Tous ont écouté avec attention l'artiste nous raconter son travail avec passion, sa résidence à Tallard, son passage obligé à Angoulême pour essayer de proposer son projet aux éditeurs....

Nous attendons maintenant avec impatience une réponse positive d'un éditeur pour que le projet aboutisse et que nous puissions découvrir en intégralité le récit de "Violences Modernes".

Présentation de la Borne solaire sur l'Aérodrome

Totalement autonome, Bornéo-City propose de l'énergie solaire en libre-service. Cette borne a récemment été installée à l'aérodrome de Gap-Tallard où elle a été présentée ce 5 avril.

Du mobilier urbain intelligent qui propose toute une gamme de services

Composé d'un bloc de béton d'environ 800 kg à usage de banc, surmonté d'une borne chapeauté d'un panneau solaire, l'ensemble est entièrement autonome et ne nécessite aucun raccordement. L'énergie solaire alimente un éclairage à LED, ainsi qu'une sortie 220 v et un port USB, permettant de recharger tous types d'appareils. Des briques de services peuvent également être rajoutées à cet ensemble, tels que, hotspot wifi, écrans d'informations...

Le Conseil Général des Hautes-Alpes a fait l'acquisition de cette borne pour un montant d'environ 15 000 euros, c'est la seule installée actuellement dans le département. La borne a été installée à Tallard fin mars, après avoir passée l'été 2012 dans la vallée de la Clarée.

C'est dans le cadre de ses missions à l'étranger que son concepteur Damien Granjon avoue avoir eu l'idée de ce concept : "J'ai beaucoup travaillé dans l'export et j'ai souvent été confronté à des problématiques d'accessibilité à l'énergie pour recharger mes appareils. C'est là que l'idée m'est venue. On a tous des smartphones qui sont très consommateurs, mais on n'a jamais accès à une prise".

Sa société Energie Solaire et Services, basée à Gap dans les locaux de Micropolis vient d'être primée dans le cadre du forum national des éco-entreprises dans la catégorie Energies Renouvelables.

Jean-Michel Arnaud est doublement satisfait de voir cette innovation installée sur son territoire, mais également de voir des entreprises innovantes se développer dans les Hautes-Alpes.



Visite de Laurence Parisot sur l'aérodrome

La présidente du MEDEF Laurence PARI-SOT était sur l'Aérodrome de TALLARD début Avril, à l'invitation des entrepreneurs des Hautes-Alpes, et accompagnée par MM Perdigon, Rougny, et Badinier de l'UPE05, ainsi que par Pierre Volaire représentant la Mairie de GAP.

C'est en compagnie de Jean-Michel Arnaud qu'elle a pu découvrir et apprécier le tissu d'entreprises aéronautiques présentes sur l'aérodrome, avec la visite d'Hélicoptères de France, de Béringier et enfin d'Icarius.

Femme de terrain, passionnée par les savoir-faire à l'œuvre autour de la filière aéronautique, Mme Parisot n'a pas caché sa satisfaction de rencontrer des entrepreneurs qui embauchent, et dont les besoins en main d'œuvre qualifiée ne sont pas toujours satisfaits.

Le maire de Tallard Jean-Michel Arnaud, a ainsi pu lui présenter le projet de centre de formation par alternance Polyaéro, qui a reçu l'avis favorable du Comité Régional de la Formation Professionnelle. Projet dont on sait maintenant qu'il a été retenu par le Comité d'Engagement pour l'orientation des formations par Alternance d'Avenir, le 3 juin dernier. Une initiative pour laquelle la présidente sortante du MEDEF s'est déclarée très favorable, assurant que l'on pouvait compter sur elle pour obtenir le soutien du MEDEF autour de ce projet.





L'Europe des pilotes se réunit à Tallard pour le 43^e rassemblement international des Pilotes de Montagne et le 40^e anniversaire de l'AFPM

"Il y avait même un pilote venu de Moscou !!!"

Certes il n'est pas venu avec son avion personnel, mais pour rien au monde il n'aurait raté ce rassemblement international. Tout comme les Espagnols, Allemands, Suisses, Autrichiens, Italiens... qui ont bravé des conditions aérologiques désastreuses pour être présents à Tallard.

Sur les 170 personnes attendues, plus de la moitié étaient présentes, et tous ont apprécié l'accueil et l'organisation de l'Association Française des Pilotes de Montagne, présidée par M Noël Genet. A l'occasion du pot d'accueil animé par le groupe traditionnel La Täïole, Jean-Michel Arnaud a tenu à remercier l'ensemble des personnes présentes, et leur a donné l'envie de revenir découvrir la commune de Tallard et le département des Hautes-Alpes, terre d'accueil et terrain de jeu par excellence pour ces pilotes passionnés par l'air et la montagne.

Foire aux plants

Pour une première, ce fut une réussite ! La population tallardienne a répondu présent à l'invitation de la Mairie de venir participer à la première édition de la Foire aux Plants organisée cette année sur la digue entre Durance et Jardins. Plus de 10 exposants étaient présents à 8 h afin d'installer leurs bancs et apporter un peu de couleur à une journée bien grise. Les premiers clients étaient

rapidement présents afin de profiter d'un large choix de plants de légumes, fleurs, rosiers, suspensions....

La commune de Tallard souhaite remercier l'ensemble des exposants présents (Signoret, Gaec les Jardins des Salettes, Les serres du Rabioux, les Pépinières Luc André, le potager des Ecrins, Coté Roses, Gaec Noble, Lombriculture et Mme Moyano) qui ont cru en cette foire, malgré un temps pluvieux et un terrain parfois boueux.

Profitant d'une belle éclaircie à midi, tous étaient réunis pour partager le verre de l'amitié avec le maire Jean-Michel Arnaud, venu sur place remercier les exposants et les féliciter pour la qualité de leurs productions.

Tout au long de la journée, les jardiniers se sont succédés sur le marché sous la pluie ou profitant d'une belle éclaircie, la fréquentation était au rendez-vous et ce jusqu'en fin d'après-midi. Les exposants, satisfaits de leur journée sont partants pour faire de cette manifestation une date récurrente dans les animations tallardiennes.



Alpes envol : le ciel des Alpes du Sud à portée de clic

Parce que l'air n'a pas de frontière, le site www.alpes-envol.fr vous informe sur l'ensemble des activités aériennes des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence. Des informations utiles pour les professionnels, mais aussi pour les touristes et amateurs de sensations fortes. L'ensemble des webcams installées sur les différents sites est également accessible via ce portail de l'air dans les alpes du sud.

Nouveautés : des topoguides téléchargeables pour trouver facilement vos sites de vols, accompagnés de cartographie en 3D.



Les visites de quartiers

Depuis le 5 juin, Jean-Michel Arnaud vient à la rencontre des tallardiens pour les écouter, comprendre les problèmes éventuels, et tacher d'y apporter des solutions avec l'ensemble des services communaux.

Ces rencontres sont toujours appréciées par la population qui répond présent et participe activement au dialogue proposé. Cette rencontre souhaitée par le Maire se déroule 2 fois par an (juin-juillet et novembre-décembre) depuis l'arrivée de cette équipe municipale, et permet de faire un instantané des préoccupations des tallardiens, quartier par quartier.

"C'est un baromètre irremplaçable de la vie de notre commune. Grâce à ce contact direct avec la population, nous sommes en mesure de mieux appréhender les besoins, et déceler les problèmes afin d'y apporter des solutions adaptées. La population ne vient pas uniquement pour nous faire remonter des problèmes et des critiques... On a régulièrement des félicitations sur les actions entreprises que ce soit pour le fleurissement, les illuminations de Noël ou le mobilier urbain...".

La dernière visite estivale s'est déroulée vendredi 12 juillet avec les résidences du château et le secteur de Saint Abdon.



ZOOM sur... Tallard : une station touristique attractive

Avec la délégation de service public pour la gestion du camping Le Chêne, la mise en gérance de la base nautique par Durance Canoë, l'ouverture du Mas d'Estello (anciennement l'Arizona) et la poursuite de la politique de labellisation entreprise par la commune, la qualité de l'offre touristique de Tallard ne cesse de se développer, dynamisée par ses principaux pôles d'attraction que sont l'Aérodrome et le Château.

Autant de raisons et d'atouts qui ont conduit naturellement l'équipe municipale à engager une procédure de classement de Station Touristique, 3 ans après que Tallard ait été classé Commune Touristique par la préfecture des Hautes-Alpes

Camping Le Chêne :

Jean Michel Arnaud et Sylvain Mailet, en présence de Daniel Borel, 1^{er} adjoint et de Christophe Guidone, adjoint en charge du tourisme, ont signé le vendredi 22 mars le contrat de gestion déléguée du Camping le Chêne à Tallard, autorisant la société de M. Mailet à exploiter cet équipement touristique en concession pour une durée de 30 ans.

Les raisons de ce choix de mode de gestion sont évidentes pour la commune, qui souhaite se recentrer sur son cœur de métier (services à la population, travaux et investissement, éducation...), et déléguer l'exploitation de son camping à des professionnels.

Jean-Michel ARNAUD a souligné que ce choix doit aussi renforcer l'attractivité touristique de Tallard, la satisfaction des clients et la recherche de nouveaux marchés :

"L'hôtellerie de plein-air est un secteur en plein développement, qui requiert un savoir-faire spécifique en terme de marketing, d'accueil et de stratégie commerciale qui dépasse celui d'une mairie. Le choix de ce mode de gestion nous est apparu le meilleur moyen pour offrir sur la commune une offre d'hébergement touristique qui réponde aux attentes des clients"

M. Mailet et sa société gèrent déjà 130 emplacements du Parc des Sérignons à la Roche des Arnauds depuis 2006. Il croit fortement au potentiel du camping de Tallard et s'est engagé dans le cadre de cette concession à réaliser des investissements de modernisation et de restructuration de l'infrastructure du camping, qui reste une propriété communale.

"Les perspectives de développement de ce camping nous ont fortement séduites, du fait de sa situation stratégique sur un territoire porteur, mais également du fait des possibilités d'extension qui nous ont été présentées. En premier temps nous nous concentrerons sur la mise aux normes des sanitaires, la requalification des locaux d'accueil ainsi que l'installation du WIFI.

Une collaboratrice sera sur place à partir du mois de mai : professionnelle de l'hôtellerie de plein air elle parle couramment allemand, anglais, hollandais et français. Nous continuerons nos

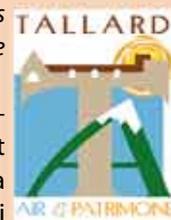
démarches commerciales afin d'être présents sur de nombreux salons du tourisme en France et à l'étranger"

D'ici trois ans, le camping prévoit de se doter d'un nouveau bloc sanitaire, favorisant les énergies renouvelables et anticipant la future extension qui devrait intervenir d'ici 5 ans. Parallèlement, de nouveaux locaux devraient prochainement être installés sur le site, pour répondre à une demande croissante de couples et de pèlerins...

Christophe Guidone, adjoint au tourisme est également très satisfait de ce choix qui vient corroborer les efforts entrepris par la commune en matière de labellisation dans son positionnement famille – activités de pleine nature : *"Nous sommes convaincus du potentiel important de ce camping et souhaitons vivement une collaboration vertueuse avec notre nouveau partenaire"*

TALLARD, une destination touristique labellisée station verte, connue pour ses activités de pleine nature, son pôle d'excellence de loisirs et de sport aériens et son patrimoine historique exceptionnel renforce ainsi ses atouts.

Plus qu'une escale entre Provence et montagnes, Tallard s'impose comme une destination touristique à part entière, disposant d'une offre de qualité et diversifiée, tant au niveau des activités que des prestations d'hébergements et de restauration.



Quelques chiffres

Hébergements :

2 Hôtels, 1 résidence avec service hôtelier, 5 chambres d'hôtes, 1 camping 52 places, location de chalets pour un total de 386 lits marchands.

Restauration :

9 restaurants, 3 sandwicheries – kebab – pizza à emporter

Activités :

Loisirs aériens, base nautique, centres équestres, piscine municipale, terrain multisports, stade de foot, 2 courts de tennis, terrain de cross, voies vertes, sentiers de randonnées...

Activités culturelles :

Visite Château et village, animations estivales au Château, et tout au long de l'année à la salle polyvalente, à l'Eglise St Grégoire et au Château.

Environ 10 000 personnes viennent visiter chaque année le Château de Tallard.





Christian Paput : des Boulangeons à l'Imprimerie Nationale

Un parcours pour le moins inattendu pour ce personnage passionnant et passionné par les lettres. Parisien, graveur diplômé en Arts Graphiques de l'école Estienne, il découvre Tallard et les Hautes-

Alpes dans les années 70 grâce à sa belle-famille et s'installe aux Boulangeons. Charmé par le cadre de vie que lui offre notre région, il fait le choix d'y poser ses bagages et reprend une entreprise de bâtiment. Mais l'artiste n'est pas gestionnaire, l'entreprise ferme et Christian Paput s'installe comme artiste indépendant pour subvenir aux besoins de sa famille.

C'est alors que l'opportunité d'intégrer la prestigieuse Imprimerie Nationale se présente, opportunité qu'il saura saisir en 1982 et qui durera jusqu'en 2005.

Durant les 23 années passées dans cette institution, musée, bibliothèque, fournisseur exclusif des papiers officiels de l'État, Christian PAPUT va travailler au Cabinet des Poinçons, et s'occupera en particulier de la regravure des collections historiques, mais aussi de monter une bibliothèque graphique des spécimens de caractères, de faire classer monument historique des centaines de milliers de poinçons !

De cette expérience unique, il acquiert en plus d'un savoir-faire rarissime, la passion propre à ces hommes qui évoluent dans un univers aux frontières floues, entre art et histoire. En 2005, quand l'Imprimerie nationale déménage, c'est l'heure pour Christian et sa famille de faire ses valises pour retrouver Tallard et les Boulangeons, sans pour autant quitter le monde des arts et des lettres.

Dans son atelier tallardien, Christian crée des œuvres et forme un élève à l'art de la gravure sur métal. Au détour d'une carte postale envoyée d'Italie le maître et l'élève se mettent à rêver à la création d'une nouvelle police de caractère : *"pense souvent aux 26 lettres.... Mais une police complète compte 250 caractères avec les accents, les chiffres, la ponctuation... c'est un travail qui peut durer plus de 10 ans !"*

Gravure, dessin, peinture, bois, métal et papier, l'atelier de Christian est un concentré de savoir-faire, d'outils oubliés et d'œuvres de caractère.

Artiste installé à Tallard, Christian Paput a également enseigné à l'École des bibliothécaires-documentalistes, ainsi qu'à l'École Estienne. Ses œuvres sont aujourd'hui présentes dans de nombreuses manifestations dédiées à l'Écriture.



Présentation du nouveau Policier Municipal



Après 10 années passées à la Mairie de La Tour d'Aygues, dans le Vaucluse, Lionel Sanchez est arrivé fin février dans notre commune de Tallard pour prendre ses fonctions de Policier Municipal.

L'expérience qu'il a acquise dans ce métier lui a permis d'atteindre le grade de Brigadier Chef Principal, un grade et une expérience qui ont facilité l'intégration rapide dans notre commune et auprès de la population. C'est dans le cadre d'une mutation qu'il a choisi notre région, et plus particulièrement la Ville de Tallard pour le cadre de vie, les montagnes et la nature qu'il affectionne.

Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'un travail efficace au service des Tallardiens.

Bien vivre ensemble

La commune vous rappelle que dans le cadre de vos déménagements / emménagements, travaux ou autres stationnements nécessitant une occupation de voirie importante, il convient de venir les déclarer en mairie au moins 10 jours avant la date prévue, afin d'étudier la faisabilité. Cette obligation permet de garantir la sécurité en cas d'intervention, mais également de faciliter la vie de tous.

Chiens et chats....

Rappel pour les déjections canines :

des sanctions directes sont prévues par arrêté municipal.

Déjections canines : 35 €

Divagation d'animal : 35 €

et le cas échéant divagation + déjections : 70 €

Une nouvelle campagne de capture et stérilisation sera lancée dès la rentrée avec la SPA.

Inscriptions listes électorales

Les inscriptions sur la liste électorale de la commune s'effectuent du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Si vous arrivez sur la commune :

Vous présenter en Mairie muni :

- ✓ de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription
- ✓ d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe...). Veillez à ce que les factures soient établies à vos nom et prénom et qu'elles ne datent pas de plus de trois mois ou les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit pour la cinquième fois, sans interruption au rôle d'une contribution directe communale ou que votre conjoint répond à ces conditions (exemple : avis de taxe d'habitation ou de taxe foncière).

Si vous changez d'adresse dans la commune :

Vous présenter en Mairie muni :

- ✓ d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe...). Veillez à ce que les factures soient établies à vos nom et prénom et qu'elles ne datent pas de plus de trois mois.

Pour toute information complémentaire, Contactez le service des élections au 04 92 54 10 14.

PRATIQUE

Numéros utiles

MAIRIE	04 92 54 10 14
CAMPING LE CHENE	04 92 54 13 31
PISCINE MUNICIPALE.....	04 92 54 15 07
URGENCE VEOLIA	08 11 90 07 00
C.C.T.B.	04 92 54 16 66
DECHETTERIE	04 92 54 27 29
OFFICE DE TOURISME.....	04 92 54 04 29
POMPIERS.....	18
GENDARMERIE LA SAULCE.	04 92 54 20 05
TRESOR PUBLIC	04 92 54 10 49
LA POSTE	04 92 20 64 00
AMBULANCES Alpines.....	04 92 53 79 79
AMBULANCES La Saulce.....	04 92 54 26 00
CABINET MEDICAL	04 92 54 10 01
CABINETS INFIRMIERES	04 92 54 17 97
	06 85 77 94 61 / 06 07 65 78 96
KINESITHERAPEUTES	
F FURMINIEUX	04 92 54 03 92
M ROLLAND	04 92 54 61 56
PHARMACIE	04 92 54 12 92
MAISON MEDICALE DE GARDE	04 92 52 28 15
VETERINAIRE.....	04 92 54 06 77
PERMANENCE ADMR.....	04 92 46 10 37
URGENCE GAZ NATUREL.....	08 00 47 33 33
Raccordement Gaz naturel	08 10 22 40 00
Gaz de France Dolce Vita	09 69 32 43 24
CONSEIL GENERAL	04 92 40 38 00

ETAT-CIVIL

Naissances

BOUJADDAINE Firdaws	le 15/12/2012
FAVIER Valentine	le 29/12/2012
CHENET Benjamin.....	le 13/01/2013
DUBOIS Clara	le 04/02/2013
OLLIVIER Valentin	le 06/02/2013
BOUVIER Alec	le 08/02/2013
JACQUET Gaëtan	le 17/02/2013
HATTON Marie	le 19/02/2013
GAULIER Gabin	le 16/03/2013
EYMER Y Kaly	le 06/04/2013
GUEYDAN Ethan	le 28/04/2013
GATTIGLIO Alric.....	le 17/06/2013
CLIQUOT Swann.....	le 30/06/2013
JANOWSKI Adrien	le 23/07/2013

Ils se sont unis

- JEANGERARD Maud et BERGES Julien, le 04/05/2013
- FERT Janine et PALPACUER Christian, le 04/05/2013
- BRAUD Muriel et BOYER Jean, le 04/05/2013
- ZIEGLER Georges et COTTET-DUMOULIN Catherine, le 27/06/2013
- BOSNJAK Tanja et GATELLIER Stéphane, le 29/06/2013
- BANEGAS Christa et ZAMA Yanniss, le 27/07/2013

Ils nous ont quittés

BERTRAND Max	le 04/12/2012
ARGENTO René	le 20/12/2012
RAMOS Marcelle	le 05/01/2013
MATTEI Louis	le 12/01/2013
CHAIX Anna,	
veuve Boisserenq	le 17/01/2013
MORA Sylvia	le 16/01/2013
CINQUINI Emile	le 01/02/2013
NAL Armande, veuve Ricard	le 03/03/2013
SERRES Michel	le 05/03/2013
PAUL Raphaël	le 09/04/2013
BOGGERO Henri	le 15/04/2013
MORAUD André	le 27/04/2013
ROCHAS Raymond	le 17/05/2013
GIACOMO Martina	le 15/06/2013

Altitude 625

Difficile de faire mieux pour ces 2 soirées organisées dans le cadre de la 5e édition du Festival Altitude 625.

- Une belle programmation avec 2 têtes d'affiches, et des artistes ayant à cœur de faire découvrir leurs nouveaux albums au public;
- une organisation sans faille, conduite par Manue Marrou, Conseillère Municipale chargée du Festival, et entourée d'une équipe de bénévoles sans lesquels rien de tout cela n'aurait été possible : félicitations à vous tous.
- Un cadre enchanteur servi par une acoustique et une ambiance uniques. Cette année, un léger stress lié à la météo est venu pimenter la première soirée... les quelques gouttes tombées auront à peine rafraîchi un public chauffé à blanc;
- un public venu nombreux assister aux 2 soirées, et des artistes généreux qui ont beaucoup donné sur scène, et après le concert, avec de longues séances de dédicaces, de contact, d'échanges et de rires avec le public ! Un grand merci à ces artistes pour ces instants magiques !

Sanseverino a ouvert les hostilités le vendredi soir, avec l'humour et la verve qu'on lui connaît. Entouré de musiciens virtuoses (Sanseverino à la guitare, Jean-Marc Delon au banjo, Christian Séguret à la mandoline, Christophe Cravero au violon.... et Jidé Jouanic à la contrebasse - souffrant ce soir là) il a repris les titres de son dernier album Honky Tonk, aux sources du blues entre country et bluegrass. Les chansons de l'artiste sont des histoires, des contes à dormir debout tenues par des personnages hauts en couleurs. 2 heures de concert, d'humour décalé et de communion entre le groupe et le public venu très nombreux pour assister à cette soirée.

Avec le trio du groupe le Pied de la Pompe, l'ambiance était donnée dès le milieu de l'après-midi, avec une balance qui a surpris tous les Tallardiens au sortir de la sieste. Après la soirée intimiste - quasi acoustique - de la veille, le samedi allait "envoyer du son, du lourd !"

Et en effet, dès les premières notes de Légendaire, premier morceau de l'album éponyme, le niveau était donné : du bon gros son, du groove, un beau timbre de voix, et des musiciens inspirés. Gérôme Briard, imposant chanteur, guitariste et... batteur aux pieds, pose sa voix singulière sur une musique d'enfer. Erwann Cornec (Basse, chœurs, Claviers aux pieds), et Fred Mariolle (Guitares, chœurs) n'ont pas ménagé leur engagement sur scène durant tout le concert pour rester fidèles à leur image : celle d'un groupe qui durant près de 2h aura proposé une performance conduite.... pied au plancher !!!

Animations août septembre :

Jeudi 8 août :

Marché nocturne

Lundi 12 août :

Concert du trio Da Capella : voix, trompette et orgue à 20h30 à l'église Saint Grégoire de Tallard

Samedi 17 et dimanche 18 août :

Rallye du Gap Racing

Dimanche 8 septembre :

Exposition et remise des prix concours photos

Samedi 14 et dimanche 15 septembre :

Journées du Patrimoine

Du 20 au 23 septembre :

Fête votive de Tallard : fête foraine, concours de boules, bals....

Dimanche 29 septembre :

Pèlerinage arménien en l'honneur de Saint Grégoire.



Votre commune vous informe

Votre maire Jean-Michel ARNAUD vous reçoit tous les jours sur RDV.

Prise de contact par téléphone auprès de Fabienne AMAR au 04 92 54 15 41.



Contact Mairie :

1, place Général de Gaulle - BP 26 - 05130 TALLARD

Tél. 04 92 54 10 14 - Fax : 04 92 54 00 81

mail : mairie@ville-tallard.fr - Site : www.ville-tallard.fr

Journal municipal d'information - Directeur de publication : Jean-Michel Arnaud
Rédaction : Service communication de la mairie - Crédits photos : Elus et services municipaux
Dépôt légal : juin 2003 - Conception - Impression : COULEURS D'IMPRESSION Gap - Tirage : 1 500 ex.